Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 3

Artikel: Pillage
Autor: Tschuy, Marianne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068348

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pillage

Si la nourriture se fait rare aux alentours du rucher en raison d'un manque de miellée, du mauvais temps ou de la sécheresse, les colonies à problèmes sont souvent victimes de pillage. Cela peut également se produire en hiver, lorsque les températures augmentent pendant plusieurs jours. Les réserves de nourriture des colonies mortes sont alors pillées. Le pillage est synonyme de guerre sur le rucher et représente toujours un risque pour la santé des abeilles. Il faut donc y mettre fin le plus rapidement possible.

Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), marianne.tschuy@apiservice.ch

Selon la période de l'année et le moment de la journée, un vol calme et intense peut être observé au rucher. Une agitation inhabituelle, une grande excitation ou agressivité, une tension palpable dans l'air invitent les apiculteurs-trices à s'arrêter et à prendre le temps de contrôler tous les trous de vol. Il est possible qu'une colonie soit en train d'être pillée. Celle-ci doit être rapidement identifiée et protégée.

Protéger la colonie pillée

Le trou de vol doit être immédiatement réduit à la largeur de deux abeilles et, le cas échéant, le nourrissement interrompu. Le mieux est même d'enlever le nourrisseur et de déplacer la colonie fortement touchée d'au moins 3 km le soir après le vol des abeilles. A sa place, on peut poser provisoirement une ruche vide avec un trou de vol ouvert. Ainsi, les abeilles prédatrices apprennent le lendemain qu'il n'y a plus rien à prendre et ne reviennent finalement plus.

Indices de pillage

Sur la planche d'envol: Vols frénétiques, exceptionnellement intenses avec, au début, des combats d'abeilles à observer; trous de vol et planches d'envol collants et sales avec restes de cire

Sur le lange: Ailes, pattes, antennes et/ou nombreuses miettes de cires

Dans la ruche: En ouvrant une ruche divisible, des abeilles pillardes s'envolent précipitamment. Dans une ruche suisse, on observe des abeilles agitées et nerveuses à travers la fenêtre. Dans tous les types de ruche, les cellules des cadres de nourriture sont grossièrement ouvertes et déchirées.

Quand le pillage se produit-il ?

Le pillage peut survenir toute l'année pour autant que les températures extérieures soient suffisamment élevées. Les colonies dépouillées sont soit orphelines ou bourdonneuses, soit malades, petites, affaiblies, mourantes ou mortes.

© apiservice

Travailler avec des linges

Pendant les contrôles des colonies, les apiculteurs-trices ne doivent pas uniquement se concentrer sur la santé du couvain, mais également sur les réserves de nourriture : une réserve minimale de 5 kg est indispensable à tout moment. Les colonies devraient être spécialement surveillées pendant les périodes de faible miellée, après les récoltes de miel, après la grêle ou, comme en 2021, lors de périodes prolongées de mauvais temps ou de sécheresse. Avoir faim est le début de la fin : les colonies affamées deviennent soit agressives et attaquent les voisines, soit faibles et les cibles d'attaque et ainsi, les unes comme les autres, vulnérables aux maladies. Une colonie peut être complètement dépouillée en l'espace de vingt-quatre heures. Si on la déplace, il faut continuer à la surveiller à son nouvel emplacement, car elle est affaiblie par les attaques subies et toujours en danger. Elle devra impérativement être nourrie.

Les bons réflexes à tout moment

- Ne jamais laisser les colonies souffrir de la faim !
- Effectuer un contrôle des colonies aussi court que possible, mais aussi long que nécessaire.
- Couvrir éventuellement les ruches divisibles pendant le travail et poser les cadres prélevés dans une caisse étanche aux abeilles.
- Egalement, en ruche divisibles, remplacer les éléments de ruches endommagés laissant passer les abeilles (ruches, hausses, etc.).
- Ne jamais déposer des cadres à l'air libre, ni laisser lécher des rayons à l'extérieur de la ruche mais les suspendre derrière la partition ou derrière la fenêtre.
- Avant de quitter le rucher, s'assurer, lors d'un tour de contrôle rapide, que toutes les ruches sont correctement fermées (étanches aux abeilles) et que l'ouverture des trous de vol est adaptée à la force de la colonie.

Au printemps/été :

- Placer autant que possible les jeunes colonies sur un rucher séparé. A partir du moment où elles ont construit les cadres de cire gaufrée, les nourrir préférentiellement et constamment avec de la pâte de nourrissement.
- En cas de mauvais temps prolongé ou de période de sécheresse, effectuer des contrôles réguliers des réserves de nourriture. Nourrir immédiatement si nécessaire.

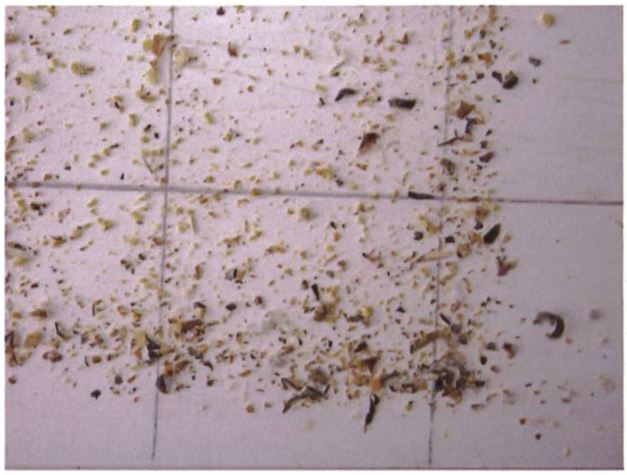

© apiservice

Début de pillage

Lors de la récolte de miel :

- Utiliser des chasse-abeilles ; récolter de préférence le matin ; travailler calmement et rapidement.
- Toujours emballer hermétiquement les cadres prélevés de la ruche.
- Lorsqu'il n'y a que peu de nourriture ou qu'elle est inexistante dans le nid à couvain au printemps et/ou en été, laisser au moins 5 kg ; commencer immédiatement à nourrir les abeilles à la fin du mois de juillet.
- Après la récolte, stocker les cadres de hausses extraits dans un local inaccessible aux abeilles.

© apiservice

Combat entre abeilles

En fin de saison/pendant le nourrissement :

- Il est préférable d'ouvrir les ruches en fin d'après-midi.
- Nourrir impérativement le soir et, idéalement, seulement la quantité que la colonie peut stocker pendant la nuit.
- Nourrir toutes les colonies en même temps.
- Laver immédiatement la nourriture liquide renversée.
- Réduire la taille du trou de vol.

De novembre à mars :

Lors de la période du vol d'abeilles, observer les trous de vol et les fermer immédiatement en cas de colonies mortes. Enlever la ruche avec les abeilles mortes le plus rapidement possible, faire fondre les rayons et nettoyer la ruche.

Aide-mémoire SSA 4.8.3. Pillage

Deux nouveaux aide-mémoire en préparation
www.abeilles.ch/aidememoire

2.11. Couvain sacciforme
4.12. Gestion dynamique des colonies

Prochaines manifestations en ligne et en direct
www.abeilles.ch/manifestations-ssa

10.03. Observations au trou de vol et contrôle des déchets
12.04. Obligation d'annonce et de documentation en apiculture

Préavis

2 juillet 2022 Journée suisse des abeilles

De 08h30 à 16h00

Lyss, Bildungszentrum Wald, Hardernstrasse 20

apisuisse, le Service sanitaire apicole d'apiservice, la Formation suisse d'apiculteur, ainsi que les associations régionales BienenSchweiz, Société Romande d'Apiculture et Federazione Ticinese Apicoltori vous invitent à la première Journée suisse des abeilles.

Un programme varié et passionnant attend les apicultrices et apiculteurs de toute la Suisse. Découvrez les nouveautés grâce à des postes pratiques, des conférences et des stands d'information et profitez des échanges. Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

A l'heure actuelle, nous partons du principe que l'événement pourra avoir lieu cette année. Comme nous ne sommes pas encore en mesure d'estimer quelles restrictions Covid devront être respectées, d'autres détails suivront ultérieurement dans la revue SAR et sur www.abeilles.ch/journeeabeilles.

apisuisse | BIENENGESUNDHEITSDIENST SERVICE SANITAIRE APICOLE SERVIZIO SANITARIO APISTICO apiservice | IMKERBILDUNG SCHWEIZ FORMATION SUISSE D'APICULTEUR FORMAZIONE SVIZZERA DI APICOLTORE | bienenSCHWEIZ Imkerverband der deutschen und rätoromanischen Schweiz | SAR Société Romande d'Apiculture | FTA Federazione Ticinese Apicoltori